



Vol a l'etalage dans un supermarché

Par **george123456789**, le **23/03/2011** à **23:18**

bonjour,

j'ai été pris par des vigils de monoprix apres avoir volé de l'alcool (20 euros), je suis mineur, ceux ci ont appelés la police apres m'avoir fait vider mon sac amener dans un local et fait remplir un formulaire (je me suis debrouiller pour ne donner aux vigils que nom et adresses) qui est venu, m'a menotté et emmener au commissariat apres m'avoir fouillé et pris mon identité.

j'ai passé deux heures en garde a vue, mes empreintes ont été prises, ainsi que mon adresse, photos, numero de telephone age etc...(etait je obligé de repondre a ces questions et de prendre mes empreintes?) et ils ont dit avoir appeler mes parents, mais ceux ci n'ont pas l'air au courant (j'ai un peu peur de leur en parler pour l'instant). il me parait bizarre que la police m'ait relaché alors que je suis mineur et que personne n'est venu me chercher au commissariat alors qu'il me semble que cela est obligatoire...

la question est donc qu'est ce que je risque, doit je recontacter la police et/ou la justice, est il possible que mes parents ne soient pas au courant...

ps : c'est la premiere fois que je vol, je sait que c'est mal et puni par la loi, mais un budget trop court pour un cadeau m'as mit en rage et je n'aai pas reflechi ..